

morsures de chien: un programme de prévention dans les classes lausannoises

Afin d'enseigner aux enfants les attitudes à observer face aux chiens et prévenir ainsi les morsures, la Ville de Lausanne propose aux écoliers lausannois des cours donnés par le vétérinaire et une collaboratrice du corps de police. D'ici à la fin de l'année scolaire, quelque 90 classes auront reçu leur visite.

Chaque année en Suisse, environ 12'500 personnes, en majorité des enfants, sont victimes de morsures de chien, nécessitant des soins médicaux. Pourtant, ce chiffre pourrait être multiplié par six, car, selon une étude réalisée en 2002, la plupart des accidents surviennent dans le cadre familial et ne sont pas signalés. A noter que 490'000 chiens sont recensés en Suisse. Outre les coûts, évalués à 500'000 francs par année pour le seul canton de Vaud, les conséquences psychologiques et physiques sont dramatiques: infirmités définitives (souvent au visage et à la tête), traumatismes liés aux mutilations et phobies envers les chiens.

Afin de diminuer le nombre de morsures liés à la cohabitation entre les humains et les chiens, la direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation (DEJE) de la Ville de Lausanne propose aux enseignants des classes enfantines et primaires un programme de prévention des accidents par morsures de chiens (programme PAM). D'ici à la fin de l'année scolaire, quelque 90 classes recevront la visite du vétérinaire de la Ville ou d'une collaboratrice au corps de police monitrice SCS (Société cynologique suisse). Ces cours reprendront à la rentrée d'août.

Entourés de bénévoles formés, ces professionnels enseigneront aux élèves lausannois les attitudes à respecter lors d'une rencontre avec un chien. Au moyen de peluches d'abord, puis avec de vrais animaux, les enfants apprennent à réagir dans différentes situations: s'ils connaissent ou non la bête, s'ils tiennent un jouet ou un gâteau dans la main, si l'animal mange ou dort, s'il court vers eux ou encore s'il montre les dents et couche les oreilles... Les principales attitudes consistent en l'occurrence à ne pas approcher les chiens inconnus, à ne pas les regarder dans les yeux, à lâcher les objets et finalement à se recroqueviller (faire la tortue) sur le sol la tête dans les mains en cas d'attaque

Ce programme de prévention a été développé à l'origine en Grande-Bretagne. Il a été initié il y a quelques années en Suisse alémanique par une des responsables de la Société suisse des chiens de catastrophe (REDOG) Linda Hornisberger, médecin vétérinaire comportementaliste. Il se poursuit actuellement dans plusieurs cantons romands, avec l'aval de l'office vétérinaire fédéral.

Direction de l'enfance, de la jeunesse
et de l'éducation

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Patrick Addor, secrétaire général de la DEJE, tél. 021 315 62 10**
- **Jeanine-Claude Belet, responsable du programme PAM au corps de police, tél. 021 315 37 61 ou 079 436 84 37**
- **Dr Patrice Francfort, vétérinaire de la Ville, direction de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 74 40 ou 079 435 02 43.**

Lausanne, le 18 mai 2004



Hôtel de Ville
case postale 3280
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch